

**Objet** : [plastiweb] Proces PIP  
**Date** : mardi 16 avril 2013 23:10  
**De** : Bruno ALFANDARI <dr.alfandari@sncpre.org>  
**Répondre à** : plastiweb@esthetique-chirurgie.org  
**À** : <plastiweb@esthetique-chirurgie.org>  
**Conversation** : [plastiweb] Proces PIP

Chers confrères, chères consœurs,

Vous savez sans doute que s'ouvre demain le procès PIP. Nous vous rappelons que nous sommes enregistrés comme victimes au travers du SNCPRE au même titre que nos patientes dans cette affaire. Nous serons des demain à Marseille pour vous représenter. Pour éviter les errements de communication comme ils ont pu exister à l'apogée de cette crise fin 2011, nous souhaitons rappeler l'ensemble des confrères à leur obligation de retenue. Nous devons également continuer à avoir une attitude digne envers les patientes. Récemment les associations de patientes nous ont interpellé, concernant des comportements de praticiens peu honorables pour notre spécialité. Sans porter plus de crédit à ces accusations, il semble important, alors que rentrons de nouveau dans un temps médiatique critique, de conserver l'excellente image de notre spécialité et de rappeler les consignes de modération lors de la prise en charge des patientes porteuses d'implants PIP. Plus de la moitié de ces patientes ont déjà été opérées mais il est important de continuer notre engagement collectif pour permettre à l'ensemble de celles ci de l'être dans les meilleures conditions.

Bien syndicalement.

Dr Bruno ALFANDARI  
Président SNCPRE

Dr Sébastien GARSON  
Secrétaire Général SNCPRE

**ATTENTION:** Ce message et toutes les pièces jointes sont confidentiels et établis à l'intention exclusive des adhérents du Syndicat national de la

chirurgie plastique reconstructrice et esthétique. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en avertir immédiatement l'émetteur et de détruire le message. Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée est interdite.